

CONSEIL D'ÉTAT, SECTION DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF.

A R R Ê T

n° 210.936 du 1^{er} février 2011

A.161.198/VIII-4950

En cause : **LECOMTE** Alain,
ayant élu domicile chez
Me Jean LAURENT,
rue Defacqz 78
1060 Bruxelles,

contre :

la Région de Bruxelles-Capitale,
représentée par son Gouvernement,
ayant élu domicile chez
Me Bruno LOMBAERT, avocat,
Central Plaza
rue de Loxum 25
1000 Bruxelles.

LE CONSEIL D'ÉTAT, VIII^e CHAMBRE,

Vu la demande introduite le 25 mars 2005 par Alain LECOMTE, qui
demande l'annulation :

- " - des arrêtés du ministre chargé de l'emploi, de l'économie, de la recherche scientifique, de la lutte contre l'incendie et de l'aide médicale urgente du 21 janvier 2005 promouvant dans le cadre francophone Messieurs Jean-Claude BAMPS, Christian BERTRAND, Daniel CHARLIER, Philippe CLAESSENS, Willy DE GROEF, Michel DE PIERPONT, Guy DEMEIRE, Georges DENIS, Jacques DESTREBECQ, Jean-Pierre FONTINOY, Jean GRIGNARD, Yvan LEURQUIN, Eddy MALBRANCKE, Alain SERVVRANCKX, Alain VAN DIJCK, Luc VAN DOOREN, Jacques VAN EECKAUTE et Claude WAHLEN au grade de chef de détachement;
- de la décision du conseil de direction du SIAMU du 12 octobre 2004 écartant le requérant dans la proposition au grade de chef de détachement et proposant 18 agents audit grade";

Vu l'arrêt n° 195.127 du 7 juillet 2009;

Vu le titre VI, chapitre II, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973;

Considérant que l'arrêt précité du 7 juillet 2009 contient, à la page 3, une erreur dans la motivation et le dispositif; qu'il y a lieu de le retirer,

D É C I D E :

Article unique.

L'arrêt n°195.127 du 7 juillet 2009 est retiré.

Ainsi prononcé à Bruxelles, en audience publique, le premier février deux mille onze par :

M. GEUS,	président de chambre,
M. CAMBIER,	conseiller d'État,
M. DETROUX,	conseiller d'État,
M ^{me} DRAPIER,	greffier assumé.

Le Greffier assumé,

Le Président,

B. DRAPIER.

J-Cl. GEUS.